

Motion 2750

Rendons les locaux du centre-ville occupés par l'administration cantonale aux habitantes et habitants de Genève !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la motion 2062 et la mise en œuvre depuis 2009 d'un programme d'optimisation de l'utilisation des locaux de l'Etat de Genève (projet OLEG) ;
- la volonté du Conseil d'Etat de se défaire des locations les plus coûteuses, d'optimiser l'occupation des locaux par le personnel des services et de valoriser les locaux libérés ;
- la difficulté d'accéder en véhicule aux bureaux sis en Vieille-Ville ;
- la satisfaction des citoyennes et citoyens de pouvoir bénéficier d'infrastructures faciles d'accès dans la périphérie de Genève (p. ex. Onex, le PAV, etc.) ;
- la nécessité de transformer le cœur de la ville en un centre vivant et animé indépendant des horaires de bureau ;
- la volonté exprimée par l'Association des habitants du centre et de la Vieille-Ville (AHCVV), qui a réalisé un inventaire et émis d'intéressantes propositions de nouvelles transformations de bureaux en logements concernant cinq immeubles des services de l'Etat,

invite le Conseil d'Etat

- à prendre langue avec l'Association des habitants du centre et de la Vieille-Ville (AHCVV) pour évaluer les possibilités de reconversion de bureaux en logements au centre et en Vieille-Ville ;
- à étudier particulièrement la possibilité de conversion des bureaux sis aux rues Henri-Fazy 2, du Puits-Saint-Pierre 4, Jean-Calvin 8, des Granges 7, Ardutius-De-Faucigny 2 ;
- à étendre cette étude aux autres possibilités existantes envisageables dans ce secteur ;
- à évaluer la possibilité d'affecter une partie des nouveaux logements à des coopératives d'habitation afin d'assurer une mixité sociale dans le quartier ;

Votée le 27 septembre 2024

- à soumettre au Grand Conseil une planification des travaux de transformation de bureaux en logements, sur la base du rapport de l’AHCVV.